



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 05 avril 2013

Délibérations diverses

- Comptes administratifs et comptes de gestion 2012 des budgets communaux

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes administratifs 2012 conformes aux comptes de gestion 2012 dressés par le Receveur Municipal de la Trésorerie de St Laurent de Chamousset.

- Vote des taux d'imposition 2013 des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pratiqués les années précédentes pour les contributions directes locales, malgré la stagnation des différentes dotations attribuées à la Commune.

Le produit fiscal pour 2013 s'élève à la somme de 220 996 €, complété par les allocations compensatrices d'un montant de 14 629 €, soit au total 235 625 €.

Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
15.88 %	19.48 %	45.42 %
Produit = 114 177 €	Produit = 85 381 €	Produit = 21 438 €

- Budgets primitifs 2013 des budgets communaux (budget principal, budget assainissement et budget auberge)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble des budgets primitifs 2013.

- Demande d'aide financière auprès de Monsieur le Député GUILLOTEAU

Dans le cadre des réserves parlementaires, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter Monsieur le Député GUILLOTEAU pour une aide financière pour la construction de la nouvelle mairie.

- Tarifs d'assainissement collectif

Depuis 2008, les tarifs d'assainissement n'ont pas été révisés. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le prix au m³ de 0.400 € HT à 0.424 € HT, soit une augmentation de 6%, encore en dessous des 8.8 % d'inflation entre 2008 et 2012.

- Participation communale aux activités de loisirs sans hébergement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le montant de la participation communale aux activités de loisirs à 5 € par jour et par enfant, mais pour une durée de 12 jours par an (10 jours en 2012).

- Cession de terrain pour élargissement de voirie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 2 € le m² le coût pour toutes acquisitions de terrain en vue de l'élargissement de voiries communales.

- Acquisition tènement B165

Monsieur le Maire informe les élus qu'un accord a été trouvé avec le propriétaire du tènement cadastré B166 concernant le prix de vente de ce bien qui tient compte de l'estimation réalisée par deux agences immobilières différentes. Le Conseil Municipal donne à l'unanimité tous pouvoirs au maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Représentation de la Commune au sein de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais

Dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales et conformément au vote du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais en date du 28 mars 2013, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la représentation suivante des communes à partir de 2014 :

- 2 délégués pour les 14 communes
- Et 1 délégué supplémentaire pour les 4 communes les plus importantes en population (St Laurent de Chamousset, Haute-Rivoire, Montrottier et Ste Foy l'Argentière).

Questions diverses

• Mise en place d'un composteur dédié à l'habitat collectif

Afin de réduire la quantité des déchets ménagers, la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais souhaite expérimenter l'installation d'un composteur collectif dans chaque commune qui pourrait se situer pour Brullioles soit à la Résidence les Lavandières, soit à la Résidence de Rampeau.

• Installation de poubelles

Le Conseil Municipal valide la proposition du Conseil Municipal d'Enfants pour l'installation de 2 poubelles supplémentaires, l'une à proximité de l'école et l'autre Place de l'Eglise.

• Conseil Municipal d'Enfants

- Le nettoyage de printemps a fait apparaître un nombre important de mégots et paquets de cigarettes. Il serait souhaitable que les fumeurs pensent à déposer leurs déchets dans les poubelles.
- Comme les années précédentes, **une soirée cabaret** sera organisée par le Conseil Municipal d'Enfants **le 25 mai 2013**, les bénéfices étant toujours destinés à SOS Enfants Haïti.

• Bibliothèque

Il est alloué une subvention supplémentaire d'environ 600 € à la bibliothèque municipale pour l'achat de 2 liseuses numériques et différents petits équipements.

• Fête de la musique

Il a été émis l'idée d'organiser une fête de la musique en 2013. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'organisation éventuelle de cette manifestation sur le parking de la salle des fêtes.

• Plantation des fleurs

La plantation des fleurs aura lieu **le samedi 25 mai 2013 à partir de 9 h**. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Des travaux de réparation et de renforcement de la chaussée sur la RD81 entre la Brévenne et Saint Laurent de Chamousset vont être réalisés par le Conseil Général. La circulation sera perturbée entre le 22/04 et le 07/05/2013.

• Manifestations

Vendredi 12 avril	Fanfare l'Orphéon - concert
Jeudi 18 avril	Cinéma itinérant
Vendredi 19 avril	Rallye de Charbonnières
Mercredi 24 avril	Club du Petit Bois – concours de belote
Mercredi 1 ^{er} mai	Comité des fêtes – thé dansant
Jeudi 2 mai	Société de chasse – concours de belote
Mercredi 8 mai	FNACA – repas grenouilles
Dimanche 12 mai	Cérémonie du 8 mai 1945
Jeudi 16 mai	Cinéma itinérant
Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 mai	Vogue annuelle
Samedi 25 mai	Conseil Municipal d'Enfants – soirée cabaret
Dimanche 26 mai	Association des familles – fête des mères
Mercredi 29 mai	Club du Petit Bois – repas
Jeudi 30 mai	Cinéma Itinérant